

Soutenons notre paroisse

Nom : Prénom : N° de téléphone :

Email : Adresse :

Mon offrande pour la paroisse est de € en : espèces / chèque

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de vos impôts 75 % du montant cumulé de vos dons culturels, dans la limite de 554€ de votre revenu imposable.

<input type="checkbox"/> sans reçu fiscal Chèque à l'ordre de la paroisse Notre-Dame de l'Alliance.	<input type="checkbox"/> avec un reçu fiscal Chèque à l'ordre de l'Association Diocésaine de Moulins + nom de la paroisse au dos.	<input type="checkbox"/> J'accepte que l'Association Diocésaine de Moulins mémorise et utilise mes données personnelles collectées dans ce formulaire dans le cadre de ses collectes de dons – acceptation indispensable pour le traitement des reçus fiscaux.
Dans le cadre de la réglementation fiscale, vos dons seront pris en compte pour l'année 2022 dans la mesure où ils nous auront été adressés avant le 31 décembre 2022, cachet de la poste faisant foi.		

Date et signature obligatoire

1 chèque si avec reçu fiscal

Demande d'intentions de messe

Intention de messes NOM, Prénom	Lieux	Dates

1 chèque à l'ordre de : Paroisse Notre-Dame-de-l'Alliance, pour les offrandes des messes :

Nombre de messes x 18€ =

Bulletin d'abonnement au Journal Paroissial

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : E-mail :

Mon abonnement au journal paroissial pour l'année 2023 est de 22€ en : espèces / chèque

Conformément à la loi « informatique et liberté » et dans le cadre du RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit vous pouvez vous adresser à l'Association Diocésaine de Moulins, 20 rue Colombeau, 03000 Moulins. L'Association Diocésaine de Moulins s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, les informations vous concernant.